



ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès-verbaux du Sénat du 30 octobre 1986.

L'honorable sénateur Gigante propose appuyé par l'honorable sénateur Nergitz:

«Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à faire enquête et rapport sur la formation, définie par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, au Sénat le 11 décembre 1984 et le document intitulé: «Occasions d'emploi: Préparation pour l'avenir», déposé à la conférence des premiers ministres sur l'économie, tenue à Regina (Saskatchewan) les 14 et 15 septembre 1985.»

Que les documents mentionnés soient déposés au Sénat au cours de la 1^{re} session du 33^e Parlement au cours de la session d'automne 1986.

Qua le Comité fasse rapport au Sénat.

La motion, mise aux voix.

IL N'Y A QUE LE TRAVAIL QUI VAILLE

Extrait des Procès-verbaux du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie du 14 décembre 1986.

«Le Comité prend connaissance du rapport du Sous-comité de la formation et de l'emploi, des sciences et de la technologie, établi par le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, le 14 décembre 1986, et rapport sur le document d'étude intitulé: «Occasions d'emploi: Préparation pour l'avenir», déposé au Sénat le 11 décembre 1984 et le document intitulé: «Occasions d'emploi: Préparation pour l'avenir», déposé à la conférence des premiers ministres sur l'économie, tenue à Regina (Saskatchewan) les 14 et 15 septembre 1985.»

L'honorable sénateur Marshall propose que le Sous-comité de la formation et de l'emploi soit établi à perpétuité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Bonnell propose que le président et le vice-président du Comité, ainsi que les honorables sénateurs Gigante, Robertson et Warden soient membres dudit sous-comité et que les honorables sénateurs Gigante et Robertson soient les président et vice-président respectivement, et que ledit sous-comité soit autorisé à faire rapport à l'occasion du Comité général.

La motion: **Rapport du Sous-comité de la formation et de l'emploi
du
Comité sénatorial permanent des affaires sociales,
des sciences, et de la technologie.**

décembre 1987

